



Comité départemental de Karaté et Disciplines Associées

Président : JC FONT : 06.98.28.38.44

DTD 09 : Michel JAEGLE : 06.23.64.12.44

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du jeudi 22 janvier à 18h30 Maison des Associations à FOIX.

Secrétaire de séance : METGE Sébastien.

Feuille de présence et émargement : *annexé au présent.*

Présents : BARAT Michel, ESPRIT-RECOULES Caroline, FONT Jean, GRETOUCE Patrick, JAEGLE Michel, LIBERCE Patrice, METGE Sébastien, ROUGER Maryan et LAILLE Jean Paul.

Absents excusés : AGOSTA Pascal, GUYARD Émeric, HOTTON Agnès.

Sujet à l'ordre du jour :

- Le compte rendu du Président pour la période du 19/09/2025 au 22/01/2026.

Remerciements aux membres présents pour leur participation.

Rappel des règles.

Disparition du Président de la Ligue Régionale Occitanie.

Avec beaucoup de tristesse je tiens à évoquer le décès de **Pierre DELPEYROUX**, notre Président de la Ligue Régionale Occitanie, survenu le **14 novembre 2025**, seulement six semaines après la disparition de son épouse **Suzanne DEMARIA** le **30 septembre 2025**.

Pour moi, le Président Pierre DELPEYROUX était une référence, un repère.

J'ai fait sa connaissance alors que j'assumais le rôle de responsable des formations lors de la précédente mandature.

Je n'oublierai jamais qu'il m'a accompagné et soutenu lors de mes premiers pas en qualité de président.

Toujours disponible et de bon conseil, il savait également se montrer âpre et déterminé dans la négociation.

Homme de conviction, engagé et profondément dévoué, Pierre DELPEYROUX a consacré une part importante de son temps et de son énergie au rayonnement et au développement des disciplines fédérées par la FFK.

Le souvenir du Président Pierre DELPEYROUX m'accompagnera longtemps.

Ensemble, pour honorer sa mémoire, je vous propose de respecter une minute de silence.

Informations à l'échelon local.

Nous avons rencontré les représentants de la **Mairie de Foix** afin de régulariser le stockage du matériel du CDAKDA dans les réserves du dojo de l'École des Arts Martiaux de Foix.

À cette occasion, le CDAKDA s'est vu attribuer une armoire métallique destinée au stockage de notre matériel informatique et de nos archives.

Un créneau horaire spécifique nous a également été accordé dans la salle attenante au petit dojo pour la tenue de nos réunions de bureau.

En parallèle, nous avons procédé à l'actualisation de l'inventaire de notre matériel au début du mois de janvier 2026.

Au **22 janvier 2026**, le CDAKDA compte **13 clubs** et totalise **309 licenciés** au niveau départemental, dont **127 femmes et 182 hommes**, soit un déficit de 82 licenciés par rapport à la saison précédente à la même date.

Face à cette situation, et afin de permettre aux clubs de mener des actions de recrutement, j'ai pris contact avec les responsables départementaux du **CDOSF**, dans l'objectif d'associer les disciplines de la FFK présentes dans le département aux actions territoriales menées en partenariat avec l'**UNSS** et l'**USEP**.

Ces démarches se poursuivent actuellement.

Compétitions départementales.

Le **Championnat départemental** et la **Coupe départementale d'Ariège** se sont déroulés le 7 Décembre 2025 dans d'excellentes conditions, sous la responsabilité du Responsable de la Commission Sportive du 09 et de notre DTD.

Nous tenons, au nom de l'ensemble du Comité Directeur, à leur adresser nos plus vives félicitations, ainsi que nos remerciements à toutes les personnes qui se sont pleinement investies dans l'organisation et le bon déroulement de ces compétitions.

Résultats sportifs et distinctions.

Le **23 novembre 2025**, à Saint-Étienne, s'est tenue la **Coupe de France Sud de Karaté Kmix**. **Ambre FEVIER** et **Robin RIVIERE**, du Dojo du Couserans, ont chacun terminé **1ers** dans leurs catégories respectives.

Lors de la soirée des trophées organisée par le CDOSF à Saverdun, **Robin RIVIERE** s'est vu remettre le **prix du valeureux combattant** en Karaté Kmix.

Notons également la présence de **Jean Paul LAÏLLE.**, notre représentant siégeant au Comité Directeur du CDOSF, lors de cette manifestation.

Le **17 janvier 2026**, à Agde, lors de la **Coupe Régionale Occitanie de Karaté Combat**, **CAZENAVE Enoha.** et **DEDIEU Gabriel.** se sont classés **1er** et **3e** dans leurs catégories respectives, se qualifiant ainsi pour les épreuves de la **Coupe de France.**

Le **18 janvier 2026**, toujours à **Agde**, lors du **Championnat Régional d'Occitanie de Karaté Combat**, **Matt CAZALS**, du Karaté Club Fuxéen, s'est qualifié pour les épreuves du **Championnat de France.**

Nous adressons à l'ensemble de ces athlètes, ainsi qu'à leurs entraîneurs et leurs Présidents, nos félicitations les plus sincères.

Cotisations des clubs.

Avec le Trésorier Général, nous aborderons tantôt la situation des clubs du département ayant réglé leur cotisation, et nous tenterons d'en tirer les enseignements nécessaires.

Élaboration du calendrier départemental.

En vue de l'élaboration de notre prochain calendrier départemental, nous échangerons avec le DTD et le Trésorier Général sur la nécessité de mettre en place une procédure claire et formalisée, à diffuser le plus tôt possible, concernant les propositions émanant des clubs. Cette démarche vise à éviter toute situation conflictuelle et à mettre un terme aux propositions individuelles ou spontanées en dehors du cadre défini.

Diplômes et homologations.

Précédemment évoquées, les homologations du **Grade de 4e Dan** et de son DIF pour **Laurent BONZOM**, ainsi que l'attribution à titre exceptionnel du **Grade de 5ème Dan** à **Michel BREONCE**, se sont enfin concrétisées par la réception des diplômes correspondants.

Prévention des violences – obligations réglementaires.

Je rappelle que, depuis le **19 novembre 2025**, en application du **décret n°2025-435 du 16 mai 2025** et de l'**arrêté du 20 mai 2025**, l'ensemble des clubs et établissements sportifs ont l'obligation d'apposer un **affichage officiel relatif à la prévention et au signalement des violences** (violences physiques, psychologiques, sexuelles, discriminations, bizutages, etc.).

Dans le prolongement de cette obligation, le CDAKDA a organisé une **matinée de sensibilisation** à destination des clubs.

Je regrette que peu de Présidents de clubs se soient sentis concernés, tout en rappelant que cela ne les exonère en aucun cas de leurs obligations, lesquelles ont été relayées à deux reprises sur notre site internet ainsi que par un message ciblé.

Élections à la présidence de la FFK.

Les élections à la présidence de la FFK se sont déroulées du **21 au 28 novembre 2025**. Avec **75,63 %** des suffrages, **Gilles CHERDIEU** est devenu Président de la FFK le **28 novembre 2025**.

Il porte un projet renouvelé pour la fédération, dont la mise en œuvre dépendra de sa capacité à fédérer une majorité au sein du Comité Directeur National.

Ces éléments nous ont été présentés lors de la **visioconférence du 14 janvier 2026**, à laquelle étaient conviés l'ensemble des Présidents de Comités Départementaux.

À ce stade, aucun élément concret ne peut encore être rapporté au niveau local. Plusieurs commissions travaillent actuellement sur de nombreux sujets tels que organes déconcentrés, cotisations fédérales, formations, etc.

Les résultats de ces travaux devraient être soumis au vote de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des représentants des clubs, qui se tiendra à **Paris le 14 février 2026**, et à laquelle **Caroline** participera cette année.

J'espère que les propositions nous parviendront dans des délais raisonnables afin de permettre une consultation sereine des Présidents de clubs.

Information nationale – Formation.

Je porte à votre connaissance que le **service national de la formation** devient désormais l'**INEF – Institut National de l'Emploi et de la Formation**.

Cet institut aura pour mission de proposer des parcours de formation lisibles, cohérents et reconnus, tout en accompagnant durablement les acteurs du karaté dans leurs projets professionnels et associatifs.

Archivage saison sportive 2024 – 2025. Relevé des heures.

Je demande à chaque Membre de l'Équipe Technique Départementale de remettre ses archives papier et numériques de la saison 2024–2025 au **DTD**.

Je demande également au Secrétaire Général, au Trésorier Général et à la Responsable de la communication d'en faire de même auprès de moi.

Avec le DTD, nous regrouperons l'ensemble de ces documents afin de constituer une **archive unique**, qui sera tenue à disposition.

Enfin, je demande à chacun d'entre vous qui œuvrez pour le CDAKDA de transmettre au Trésorier général un relevé des heures que vous avez consacrées au bon fonctionnement du Comité.

Le Trésorier général vous apportera, le moment venu, toutes les explications nécessaires à ce sujet.

SIKADA.

L'application fédérale connaît quelques hoquets de temps à autre, Caroline nous en parlera plus longuement.

Information – site internet et page Facebook.

Le site internet du Comité ainsi que sa page Facebook sont régulièrement alimentés et mis à jour par Caroline.

Si certains ont pris l'habitude de les consulter et de les suivre, force est de constater que la majorité des adhérents ne le fait pas.

Et pourtant, cela permettrait à chacun de gagner un temps précieux...

Entre le 1^{er} janvier 2025 et le 22 janvier 2025, pas moins de 87 articles ont été publiés sur le site du CDAKDA et sur la page Facebook. L'ensemble de ces publications a également été relayé sur le site et la page Facebook du Karaté Club de Dalou.

Je vous remercie de votre attention.

- Le compte rendu de la compétition sportive

Compte rendu rédigé par LIBERCE Patrice :

A la demande du Président du Comité Départemental et sous la direction technique départementale (DTD) de l'Ariège, la commission sportive a entamé le processus de la mise en place de la compétition départementale, s'étalant de début octobre jusqu'au 8 décembre 2025, jour de l'évènement. Pour assurer le bon déroulement, il y avait suffisamment de personnel pour la mise en place des tatamis la veille et pour la logistique le jour de compétition. L'arbitrage a été géré par Marine HILLAT et son équipe, venues du département voisin. Pour garantir la sécurité de tous les compétiteurs et compétitrices, un infirmier diplômé d'état était présent tout au long de la journée. La compétition s'est bien déroulée, rassemblant 4 clubs pour le Championnat et la Coupe. Lors du protocole des remises de médailles, les entraîneurs, les parents et les officiels qui le souhaitent ont eu la possibilité de remettre les médailles sur le podium. En fin de journée, les compétiteurs et les arbitres ont prêté main-forte à la commission pour ranger les tatamis et remettre les lieux en état.

L'évènement a débuté à 09h00 : accueil de Madame HILLAT, Responsable de l'arbitrage, et de son équipe. La période de contrôle, dédiée aux inscriptions et à la pesée des compétiteurs, s'est déroulé de 09h30 à 10h00.

Les compétitions se sont déroulées le matin de 10h00 à 12h00, suivi de la remise des médailles. Et l'après midi de 14h00 à 17h00, reprise des épreuves, suivie de la cérémonie de remise des médailles de clôture.

Pour le Championnat Kata : 11 compétiteurs, Kunité : 7 compétiteurs ; Coupe Kata : 6 compétiteurs, Kunité : 8 compétiteurs. Total général : 32 compétiteurs.
La Commission Sportive a assuré le bon déroulement de l'évènement grâce à la présence et au dévouement des membres suivants :

Responsable de la Commission Sportive : Monsieur LIBERCE Patrice, Adjoint
Commission Sportive : Monsieur JACQUEMET Benoît.

Membres et officiels : Monsieur Jean FONT, Monsieur Patrick GRETOUCE, Monsieur Émeric GUYARD, Monsieur Max ALVAREZ, Monsieur Sébastien METGE, Madame Caroline RECOULES-ESPRIT, Monsieur Michel BARAT, Monsieur Jean marc POCHON, Monsieur Jean Paul LAILLE, Monsieur Thomas GRETOUCE, Monsieur Maryan ROUGER, Monsieur Alain RAYMOND.

Le professionnalisme et l'engagement de l'équipe de la Commission Sportive , ainsi que de l'équipe d'arbitrage dirigée par Madame HILLAT, ont permis de garantir le respect des règles et la sécurité des participants tout au long de la journée.

Responsable de la Commission Sportive CDAKDA 09
Patrice LIBERCE.

Il est également rappelé qu'à l'heure actuelle, le logiciel actuel de gestion des compétitions fourni par la Fédération ne peut être prêté à titre privé. Cependant l'ancien logiciel est opérationnel et peut lui être fourni pour l'organisation de tout autre compétition.

- Le point sur les cotisations.

Un courrier ayant été envoyé dès le début de la saison, 9 clubs ont payé très rapidement.
Le Club AMV n'a pas respecté son échéancier, mais un virement de 200 euros a été effectué le 26/11/2025, et le solde de 50 euros a été fait le 16/01/2026.

Le Club BUDO 09 a effectué un virement de 250 euros le 20/01/2026.

Pour le club SONG LONG, qui ne possède que 10 licenciés, la demande a été faite pour réduire leur cotisation.

Mise au vote : **Accordé à l'unanimité.**

Nous précisons qu'un club refuse toujours de payer : SHOTOKAN K C VALLEES D AX.

A Agde, une prise de contact avec Mr BLAISE et Mr BOUDOU (Secrétaire Général de la Ligue) a permis qu'ils prennent connaissance du cas du club d'Ax Les Thermes.

En attente du paiement de la cotisation fédérale, il sera informé de tout évènement à la Ligue Régionale et à la FFKDA.

Un virement de 1125 euros a été effectué par le comité départemental à la ligue.

Il sera également reversé 312,5 euros très prochainement.

- La mise en place d'une procédure pour la programmation du calendrier départemental

Le Trésorier Patrick GRETOUCE présente une procédure pour la mise en place de tout évènement étant inscrit au calendrier départemental. La même procédure sera faite pour la journée de la femme et la journée des copains.

Fichier Excel Procédure Devis Stage annexé au présent.

Elle sera a diffuser au plus tard le 15 mars.

À noter l'apparition d'un stage spontané de préparation au passage de grade de Jean Louis CADENAT. Il se proposait de faire ce stage avec point de bonification. Cependant après renseignement il se trouve qu'il n'a pas le droit de le faire dans ces conditions. Mentionnons que la possibilité de proposer dans l'avenir ce type de stage lui est possible mais dans les conditions du règlement de la FFKDA et du Comité Départemental (renvoi à la procédure de mise en place de stage).

- Le point sur la trésorerie et l'avancement budgétaire.

Présentation de documents financiers par le Trésorier Patrick GRETOUCE.

Bilan financiers des évènements :

Le stage de SALIF a coûté 234,62 euros, dépassement du à la prise en compte de l'enfant de SALIF pour les frais de repas, ce dernier ayant eu un soucis de garde.

Le stage de Kata de Thomas avait un budget alloué de 200 euros, mais n'a coûté que 150 euros, économie de convivialité grâce au reliquat antérieur.

Le stage de Kmix a eu un coût de 530 euros (dépenses de 790,90 euros et recettes de 260 euros).

Pour le Championnat, le budget été de 1100 euros (rajout de 100 euros par rapport à l'année dernière), les frais d'arbitrage ont été de 473,91 euros. Frais nouveau, recette du aux inscriptions de 62,46 euros soit un coût total de 1042,66 euros.

Pour l'examen de grade du 14 décembre, 250 euros. À noter les frais d'envois postal de 14 euros et les frais de grade de la FFKDA de 50 euros (Diplômes et cartes).

Documents annexés au présent.

Nous avons reçu 506 euros, acompte sur le nombre de licenciés de la fédération le 15/12/2025, justificatif le 07/01/2026.

Le 16/01/2026 un envoi de vœux et du chèque de 100 euros à Madame BERTHALON a été effectué (en remerciement).

Il est proposé une indemnité de déplacement pour les entraîneurs du pole entraînement et compétition pour Thomas GRETOUCE et Charles CHEROT.

Un budget de 200 euros est prévu pour d'éventuel cadeau lors de manifestation et 450 euros pour les frais de convivialité.

Une somme de 600 euros reste en réserve pour tout imprévu et 1000 euros seront à reventiler à l'occasion.

Un rendez vous sera pris dans les prochains jours pour l'achat d'action avec la banque Crédit Agricole afin de pouvoir négocier les frais de banque.

A ce jour les comptes sont de 10183,17 euros et 4115,28 euros sur le livret A.

- Le point du Directeur Technique Départemental

Présenté par Michel JAEGLE.

Au niveau des stages :

Les stages se sont bien déroulés jusqu'à présent. Il y a eu un petit cafouillage avec le passage de grade dû à l'occupation des salles qui devra être pris en compte pour le prochain passage le 20 juin.

Le stage de Tai Chi du 11 avril aura lieu à Mirepoix, la salle de Lavelanet n'étant plus disponible.

Mentionnons que suite à la proposition spontanée de stage de préparation au grade de Jean Louis CADENAT, le DTD propose ce type de stage de façon bénévole, laissant au Comité Directeur la latitude du choix.

Au niveau de la formation : (présenté par Sébastien METGE)

La réunion d'information avec les candidats et l'équipe pédagogique a eu lieu le 10 janvier 2026.

Un premier budget prévisionnel a été établi avec comme recette 30 euros (1 AFA), 250 euros (1 DIF) et 150 euros (1 DIF moins DAF) soit 430 euros et comme dépenses 340 euros (stage d'arbitrage avec Karim et convivialité). Le détail plus précis sera réalisé avec le Trésorier à l'issue de la formation.

Un planning des interventions est prévu et sera appliqué pendant la formation.

Une prise de contact avec Mme BARBARIN référente nationale de la fédération pour la prévention des violences dans le sport a donné lieu à une félicitation de Mr CHERDIEU, Président de la FFKDA pour la mise en place de formation en lien avec cette thématique.

Il tenait à présenter des excuses et des remerciements quant à l'apport de la formation en Ariège pour la nouvelle mouture de la formation centrale.

Petit rappel sur la mise en place de webinaire par la formation centrale, notamment le 07/02/2026 avec la présence du Président Gilles CHERDIEU.

- Le point du Secrétaire Général

Le Secrétaire Général souhaiterait avoir les identifiants et codes du compte ASSO du Comité Départemental afin de faciliter les changements potentiels d'informations au sein du Comité.

- Questions diverses

Le Président prendra contact avec Mr BONZOM (Président du Club de St Giron) afin de remettre en compagnie de Jean Paul LAILLE la récompense attribué par le CDOS au jeune Robin RIVIERE pour ses excellents résultats en Karaté Mix.

Il est porté à notre connaissance par Jean Marc POCHON un incident survenue dans un club en dehors de notre fédération. Une jeune fille de 8 ans aurait été mal traitée dans son ancien club et serait revenue dans un club de notre fédération. Cet incident sera à signaler à la mairie.

Petit rappel du Secrétaire%Général qu'il est important de signaler par retour de mail l'absence d'un membre à toutes réunion du Comité Directeur afin de pouvoir organiser au mieux la dite réunion.

Fin de réunion à 20h50

Compte-rendu rédigé par Sébastien METGE, Secrétaire Général.